

ÉPARGNE  
RETRAITE  
PRÉVOYANCE

WWW.CERCLEDELEPARGNE.COM

SUIVEZ-NOUS SUR    

## LE DOSSIER DU MOIS JUN 2017

### LES RETRAITÉS LEUR ÉPARGNE ET LEUR RETRAITE

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance

104-110, Boulevard Haussmann • 75008 PARIS

Tél.: 01 76 60 85 39 • 01 76 60 86 05

[contact@cercledelepargne.fr](mailto:contact@cercledelepargne.fr)

[www.cercledelepargne.com](http://www.cercledelepargne.com)

# LES RETRAITÉS, LEUR ÉPARGNE ET LEUR RETRAITE

## SOMMAIRE

<b>LES RETRAITÉS FACE À LA RETRAITE</b>	<b>03</b>
<i>Des retraités toujours aussi inquiets sur leur niveau de pension.....</i>	<i>03</i>
<i>Les retraités continuent à épargner pour leur retraite.....</i>	<i>04</i>
<i>Réforme des retraites : les retraités en faveur de l'équité.....</i>	<i>05</i>
<i>Les retraités moins opposés que le reste de la population à l'augmentation des cotisations.....</i>	<i>06</i>
<i>Pas touche à ma pension !.....</i>	<i>07</i>
<b>LES RETRAITÉS FACE À LA DÉPENDANCE</b>	<b>08</b>
<i>La dépendance, un sujet de préoccupation croissant.....</i>	<i>08</i>
<i>La dépendance, l'affaire de tous.....</i>	<i>08</i>
<b>LES RETRAITÉS FACE À L'ÉPARGNE</b>	<b>10</b>
<i>Les retraités aiment la pierre.....</i>	<i>10</i>
<i>L'assurance vie reste le premier placement financier des retraités ...</i>	<i>10</i>
<i>Le retour des actions.....</i>	<i>11</i>
<i>Les actions oui mais de là à encourager le risque non !.....</i>	<i>12</i>
<i>Une nette préférence pour le placement sûr.....</i>	<i>12</i>
<i>La taxe à 30 % reste à expliquer.....</i>	<i>13</i>
<i>Transmission du patrimoine : Le recours à la donation prime avec l'âge.....</i>	<i>13</i>

**ÉPARGNE  
RETRAITE  
PRÉVOYANCE**

  
[WWW.CERCLEDELEPARGNE.COM](http://WWW.CERCLEDELEPARGNE.COM)

SUIVEZ-NOUS SUR    

# DOSSIER

## LES RETRAITÉS, LEUR ÉPARGNE ET LEUR RETRAITE

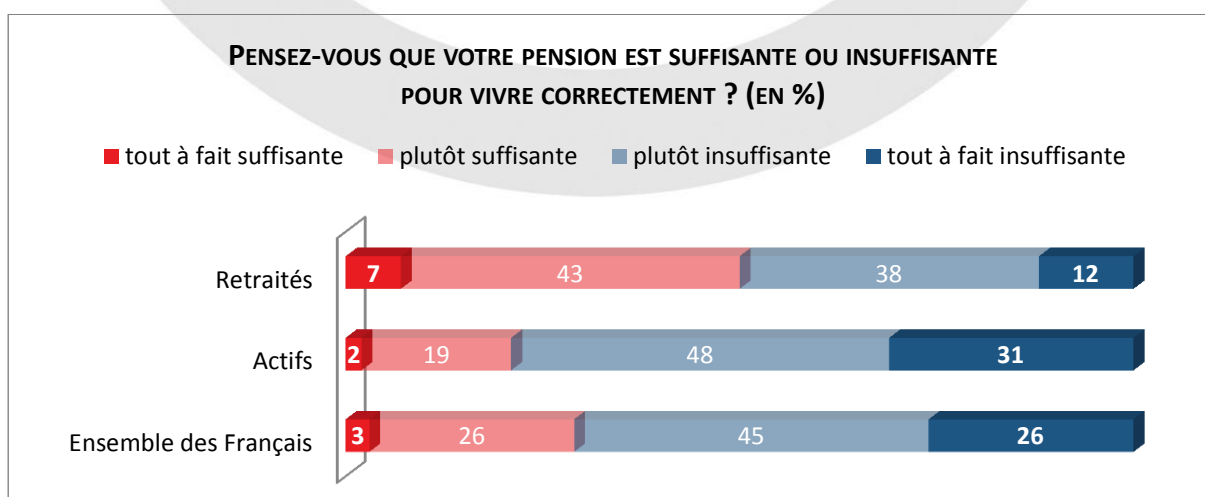
Les retraités qui sont 16 millions en France, soit 20 % de la population française, détiennent une part conséquente du patrimoine de notre pays. Leur comportement est donc capital pour étudier les évolutions de l'épargne. Par ailleurs, leurs jugements sur leur retraite et sur le système de retraite sont importants compte tenu de leur poids électoral. C'est pourquoi le Cercle de l'Épargne consacre son étude du mois de juin à l'examen des besoins et des attentes des retraités en matière d'épargne et de retraite à partir des résultats de l'enquête « Les Français, l'épargne et la retraite »\* menée conjointement avec l'association Amphitéa.

### LES RETRAITÉS FACE À LA RETRAITE

#### DES RETRAITÉS TOUJOURS AUSSI INQUIETS SUR LEUR NIVEAU DE PENSION

Dans le cadre de l'enquête 2016 du Cercle de l'Épargne, les Français et les retraités avaient indiqué clairement leurs craintes en ce qui concerne l'avenir du système des retraites. Cette année, nous les avons interrogés sur le niveau de leurs pensions actuelles à venir. Le pessimisme est de mise.

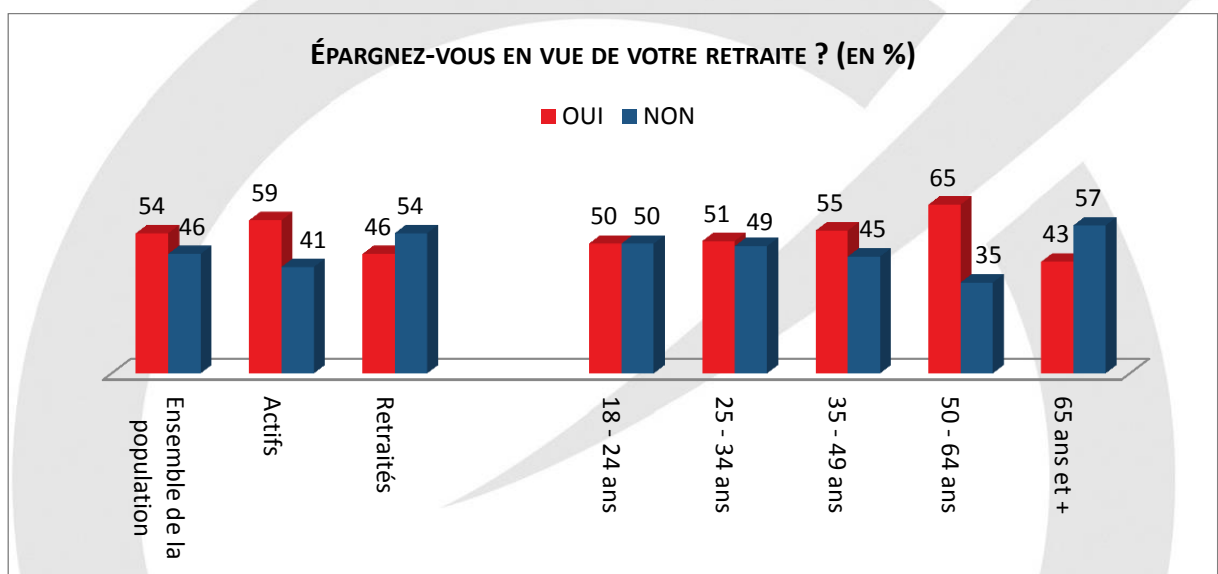
Seul un retraité sur deux juge, d'après les résultats de notre enquête, que sa pension est suffisante pour vivre correctement (un point de plus qu'un an plus tôt) et 7 % la jugent « tout à fait suffisante ». Après deux années de gel et, la non-revalorisation de leur pension en octobre dernier, faute d'inflation, le taux d'inquiétude des retraités augmente. Pour autant la proportion des insatisfaits est moindre chez les retraités que parmi les actifs qui estiment à 79 % que leur pension sera insuffisante. Un écart qui tient sûrement au fait que les actifs éprouvent des difficultés à évaluer leurs futures pensions et leurs besoins à la retraite. Ils craignent, par ailleurs, de nouvelles réformes qui viendraient dégrader sensiblement le montant de la pension qu'ils percevront.



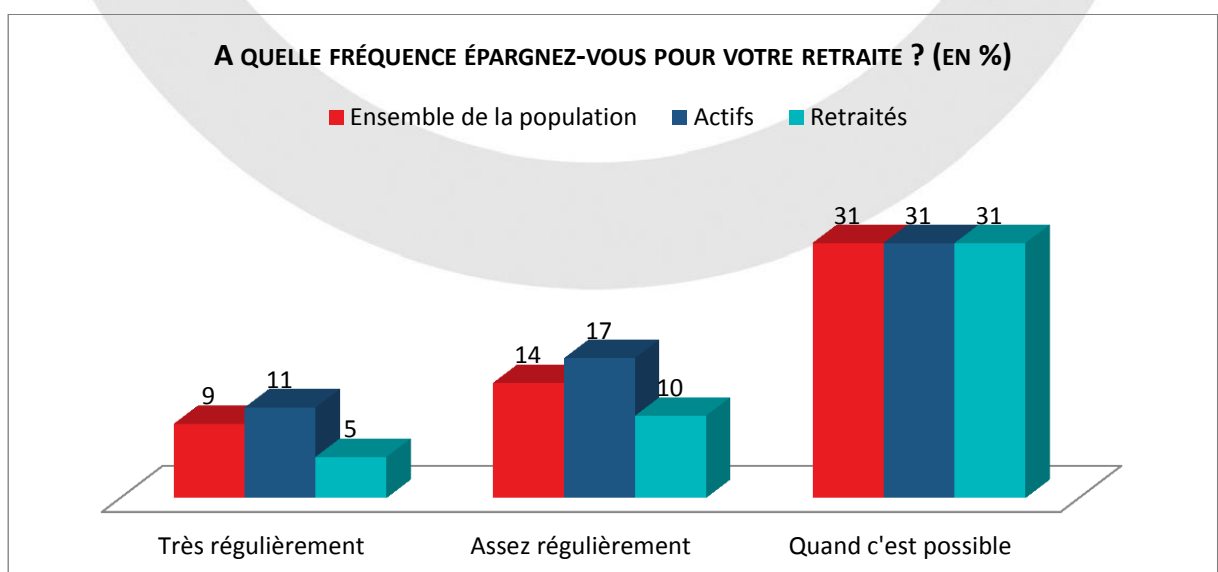
## LES RETRAITÉS CONTINUENT À ÉPARGNER POUR LEUR RETRAITE

Près de la moitié des retraités (46 %) déclare épargner en vue de la retraite, soit la même proportion que l'ensemble de la population mais moins que les actifs (59 %). Les retraités souhaitent mettre de l'argent de côté afin de faire face à des dépenses de santé ou de dépendance. Par ailleurs, les plus de 65 ans aident de plus en plus leurs enfants et petits-enfants, ce qui les conduit dans un premier temps à épargner.

Ce sont les seniors âgés de 50 à 64 ans qui épargnent le plus. C'est assez logique. En effet, à partir de 50 ans, les charges liées au remboursement des emprunts immobiliers s'estompent tout comme celles liées à l'éducation des enfants. La préparation de la retraite constitue, en revanche, un enjeu majeur.



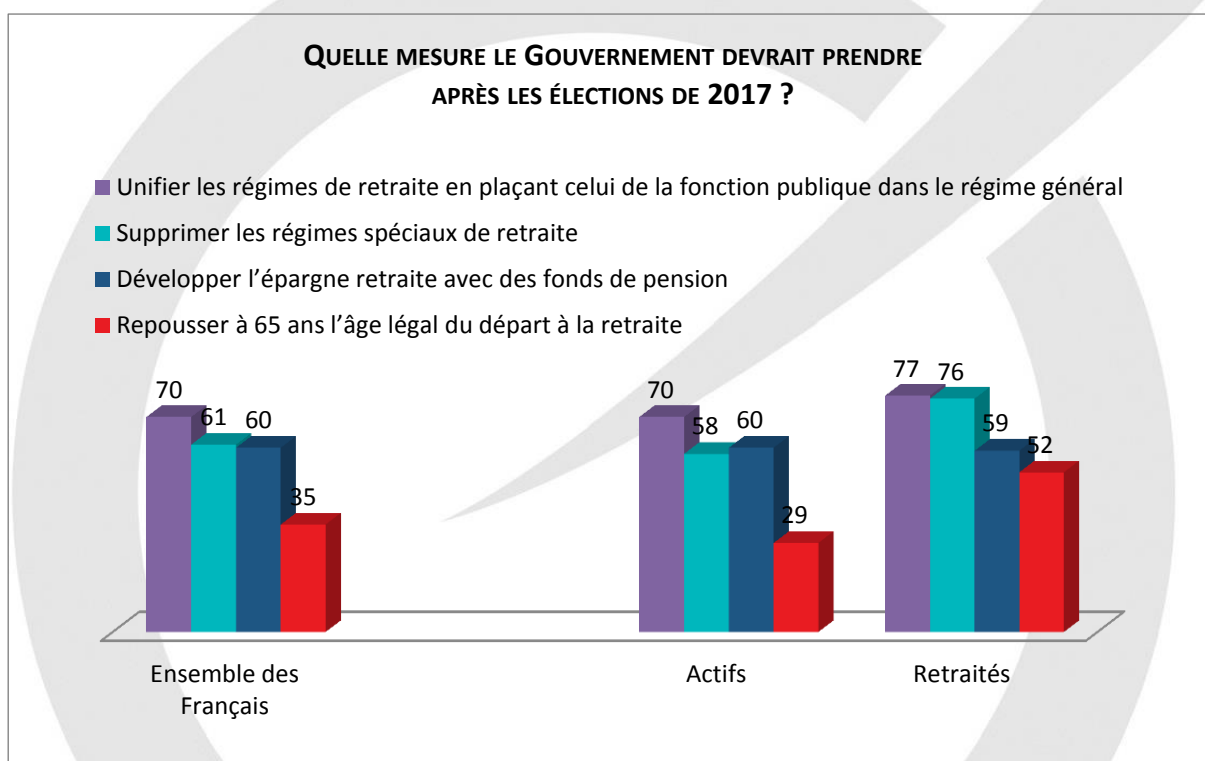
Les retraités ne se distinguent pas du reste de la population dans leur pratique de l'épargne en vue de la retraite, 31 % entre eux déclarant épargner « quand c'est possible ». Toutefois, s'agissant de personnes déjà la retraite, ce pourcentage est par conséquent plus élevé que celui des autres catégories.



## RÉFORME DES RETRAITES : LES RETRAITÉS EN FAVEUR DE L'ÉQUITÉ

### Les Français, et en premier lieu les retraités, aspirent à l'unification des régimes de retraites

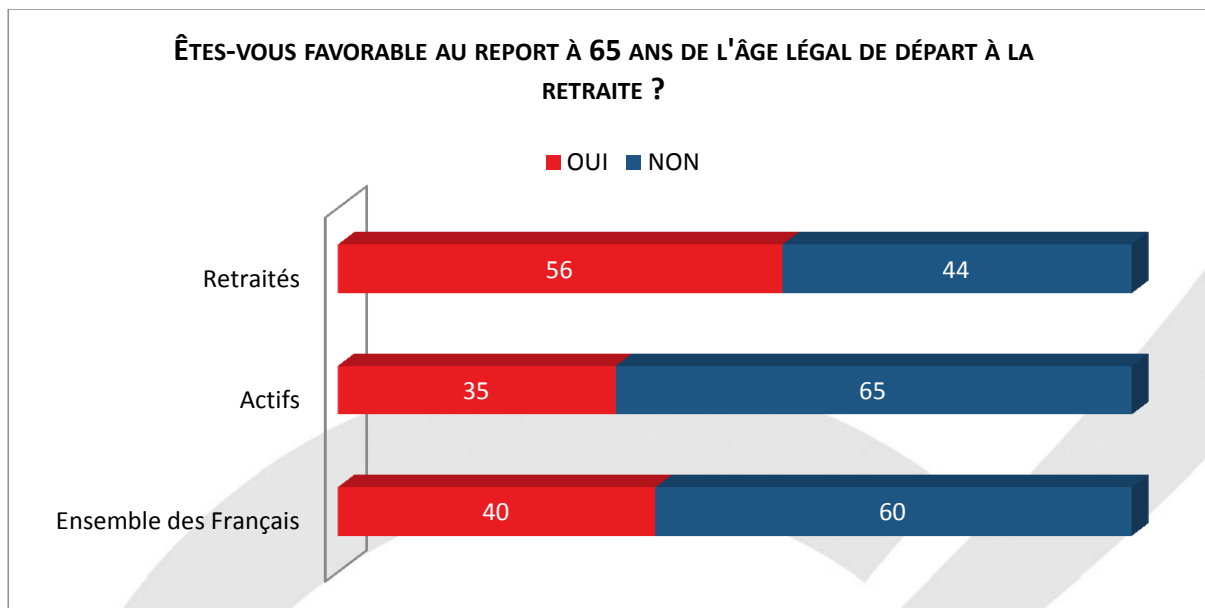
Ainsi, 77 % des retraités sont favorables à l'unification des régimes de retraite, fonction publique comprise, soit 7 points de plus que l'ensemble des Français. De même 76 % des retraités plaident pour la suppression des régimes spéciaux contre 61 % des Français et 58 % des actifs. Une telle réforme ne remet pas en question, a priori, les droits des actuels retraités. En revanche, elle ravit tous ceux qui considèrent que le système actuel génère des inégalités de traitement.



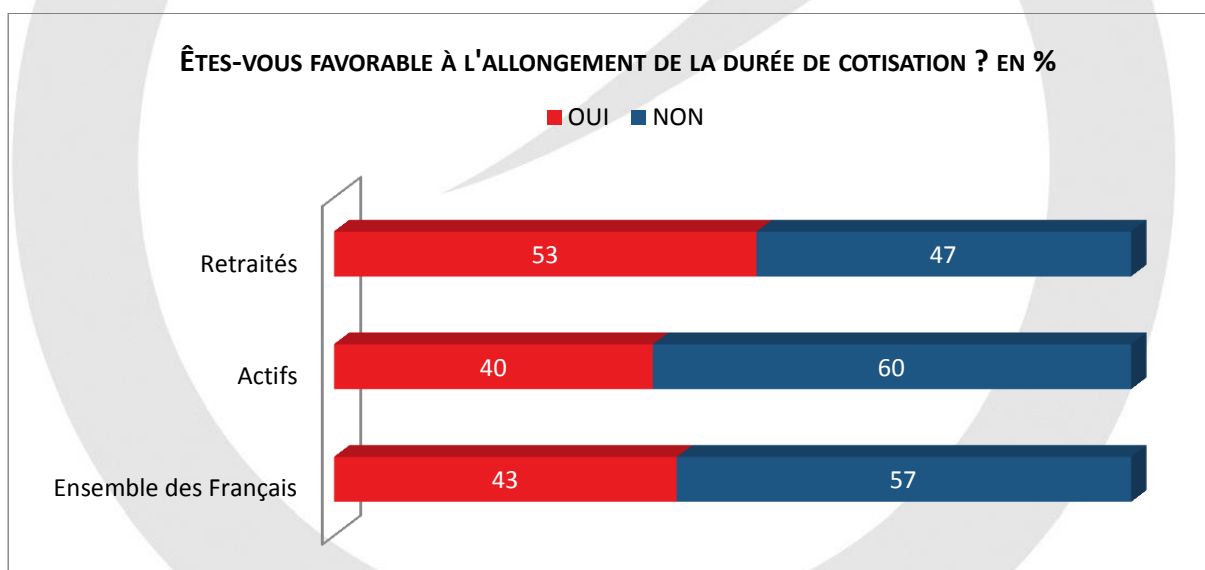
Par ailleurs, le développement des fonds de pension recueille l'assentiment de 59 % des retraités et 60 % des Français, signe que l'introduction d'un complément retraite par capitalisation ne fait plus débat, y compris pour ceux qui ont quitté la vie active.

### La retraite à 65 ans plébiscitée par les retraités

Les retraités ont par définition une vision différente des actifs en ce qui concerne la réforme du système d'assurance-vieillesse. En effet, ils rejettent les mesures pouvant les toucher directement et privilégient des solutions concernant les autres classes d'âge. Ils sont 56 % à se déclarer favorables au report de l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans quand 65 % des actifs et 60 % des Français y sont opposés.

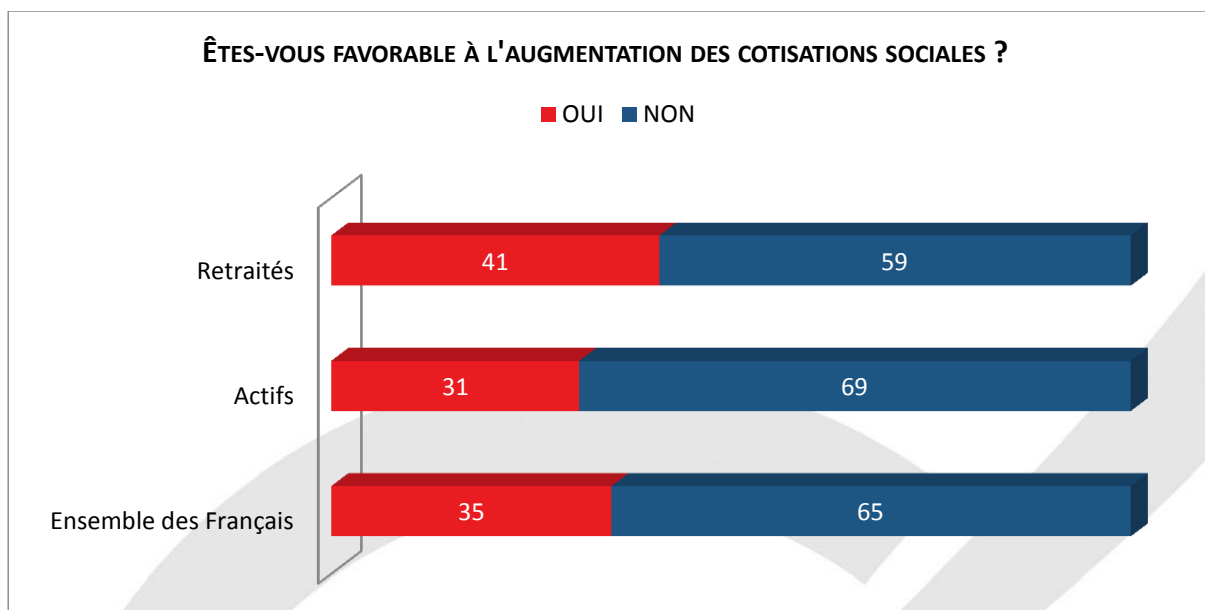


53 % des retraités sont favorables à un allongement de la durée de cotisation quand 60 % des actifs y sont défavorables. Une telle mesure ne touche en rien les droits actuels des retraités.



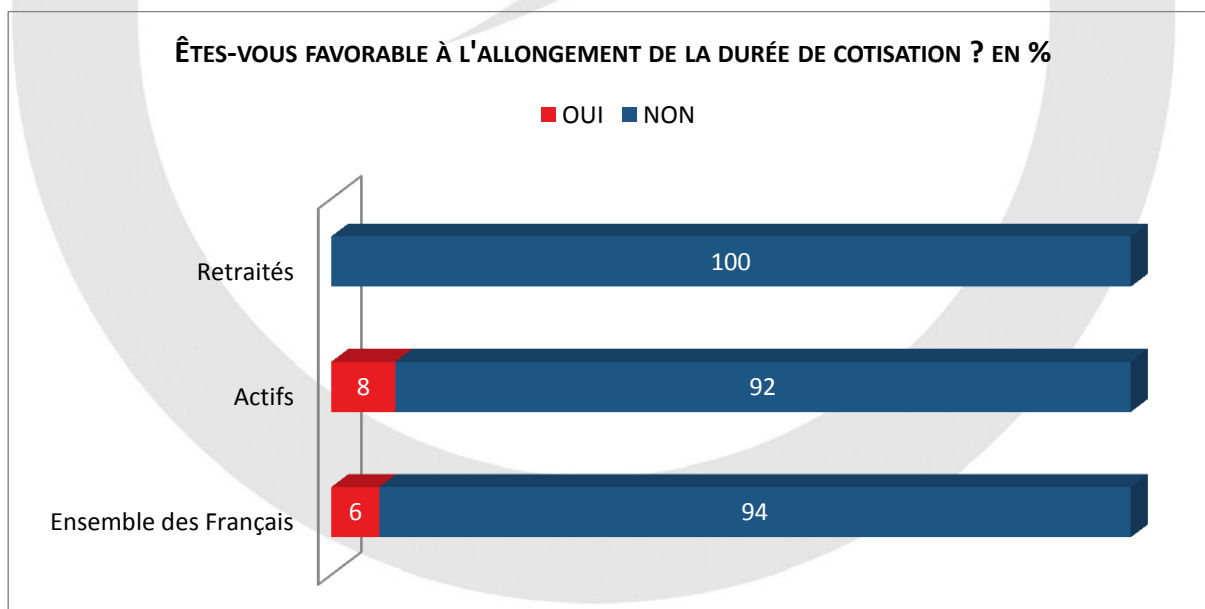
### LES RETRAITÉS MOINS OPPOSÉS QUE LE RESTE DE LA POPULATION À L'AUGMENTATION DES COTISATIONS

Les retraités sont plus nombreux à juger une hausse des cotisations souhaitable, avec 41 % de réponses favorables contre 35 % pour l'ensemble des Français et seulement 31 % des actifs. L'augmentation des cotisations pourrait contribuer à la revalorisation des pensions, ce qui est demandé par un grand nombre des plus de 65 ans.



### PAS TOUCHE À MA PENSION !

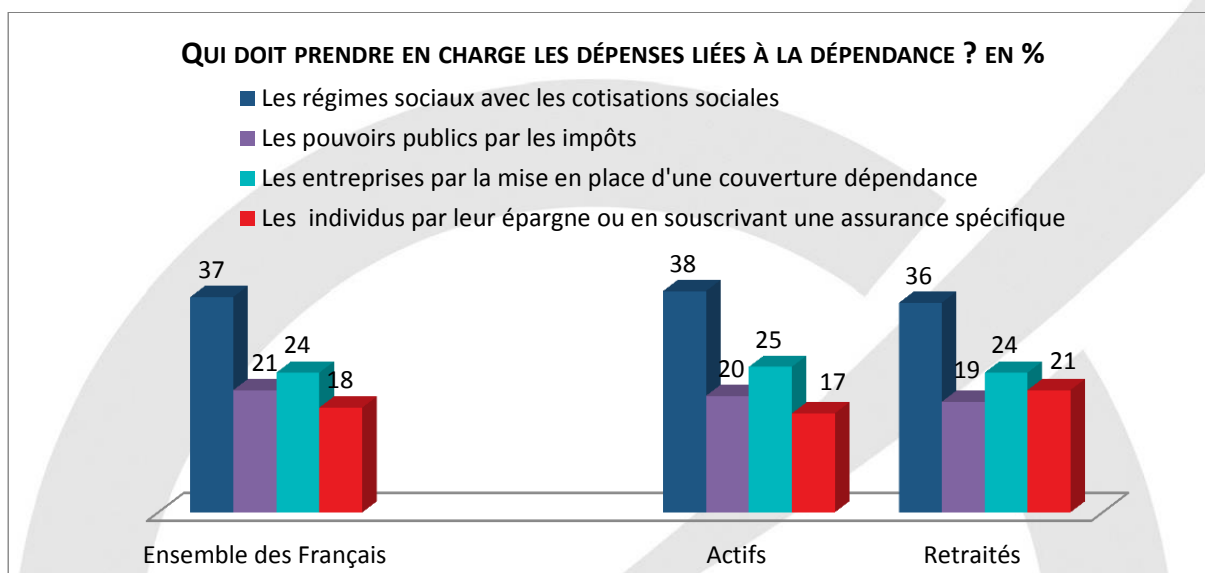
De manière assez logique, les retraités se prononcent unanimement contre toute diminution du niveau des pensions. Une mesure qui fait, de manière générale peu d'adeptes au sein de la population. 8 % des actifs sont favorables à une baisse des pensions. Les futurs retraités souhaitent le maintien du pouvoir d'achat des actuels retraités, de peur d'être victimes de cette diminution quand ils auront à liquider leurs droits.



**LES RETRAITÉS FACE À LA DÉPENDANCE**

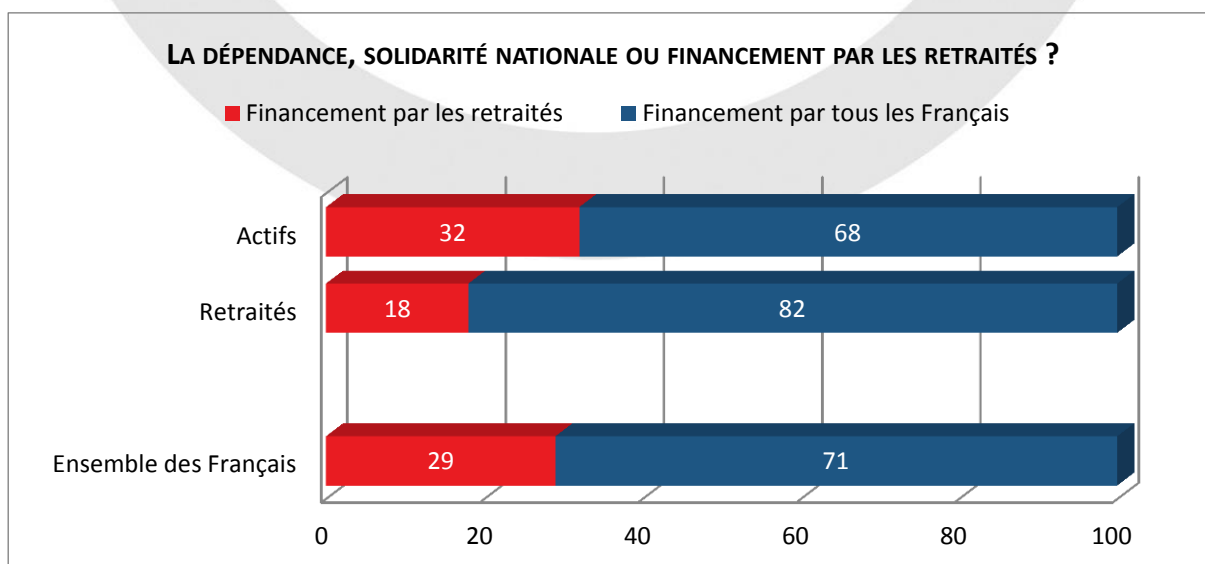
**LA DÉPENDANCE, UN SUJET DE PRÉOCCUPATION CROISSANT**

Face à la dépendance, les retraités, considérant que ce risque doit être financé par des cotisations sur les salaires, se distinguent peu du reste de la population (36 % des retraités contre 37 % pour l'ensemble de la population).



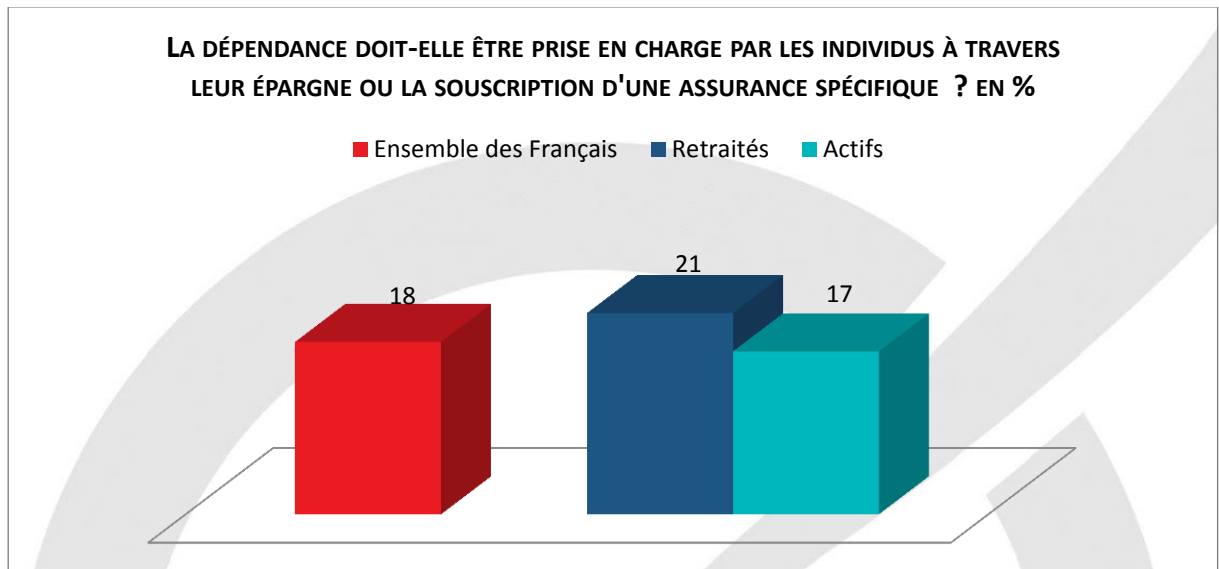
**LA DÉPENDANCE, L'AFFAIRE DE TOUS**

Pour les retraités, la dépendance doit relever de la solidarité nationale. Ainsi, seuls 18 % des retraités estiment qu'il serait normal que la prise en charge de la dépendance soit assumée par les seuls retraités contre près d'un tiers des actifs. Face à un risque dont il est difficile d'apprécier le coût, les retraités craignent soit de ne pas disposer de revenus suffisants pour pouvoir en supporter la charge soit de se voir ponctionner une part non négligeable du patrimoine qu'ils destinent à leurs enfants et petits-enfants. Si cette position est assez logique du point de vue des retraités, il est à remarquer qu'elle est partagée par l'ensemble de la population.

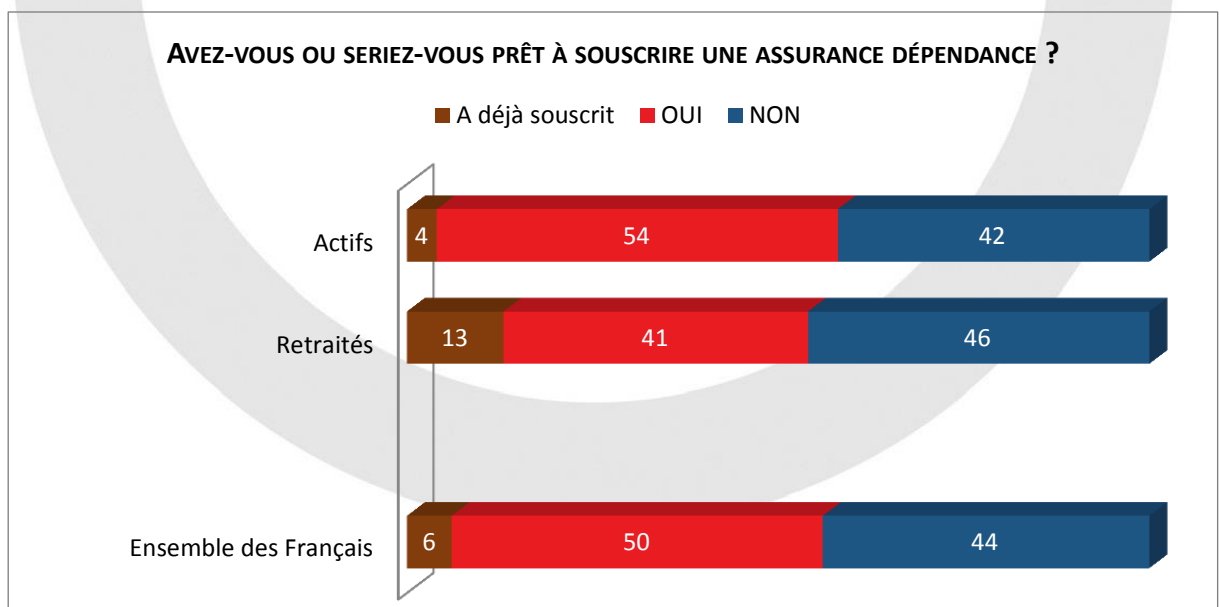




Les retraités, directement concernés par le risque de tomber un jour en dépendance, marquent néanmoins leur différence du reste de la population en citant davantage la prise en charge des dépenses liées à la dépendance par les individus eux-mêmes (21 % contre 18 % pour l'ensemble de la population).



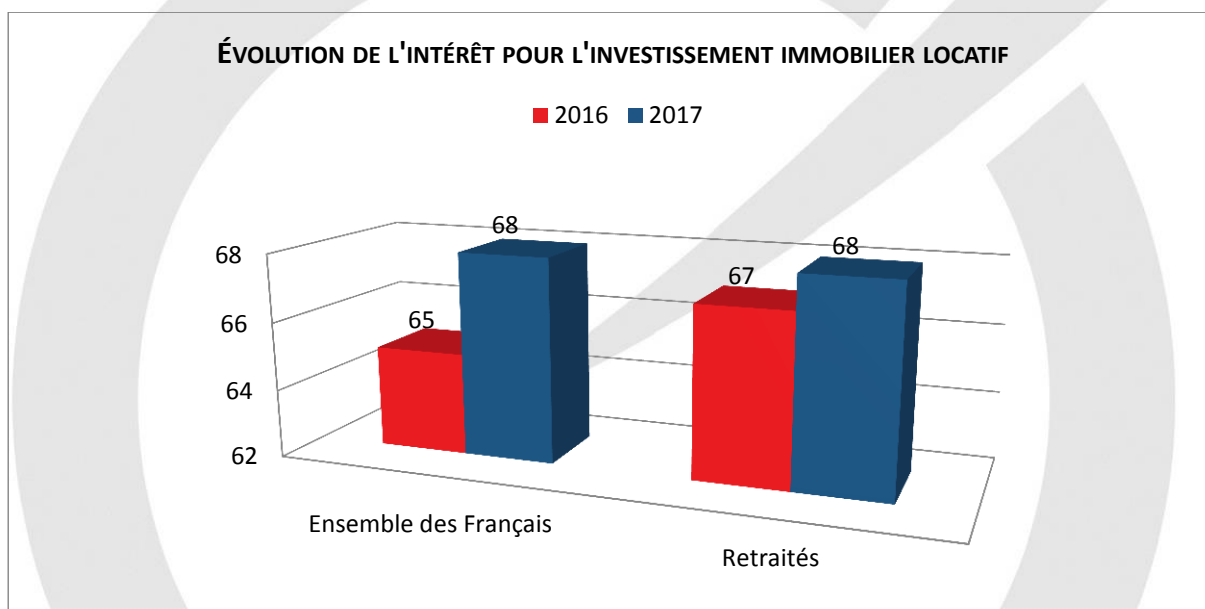
De fait, 13 % des retraités déclarent avoir déjà souscrit une assurance spécifique contre 6 % des Français et 4 % des actifs. Mais, les retraités qui concentrent une part importante de l'épargne des Français (assurance-vie, immobilier), privilégient les produits d'épargne usuels pour financer une éventuelle situation de dépendance.



## LES RETRAITÉS FACE À L'ÉPARGNE

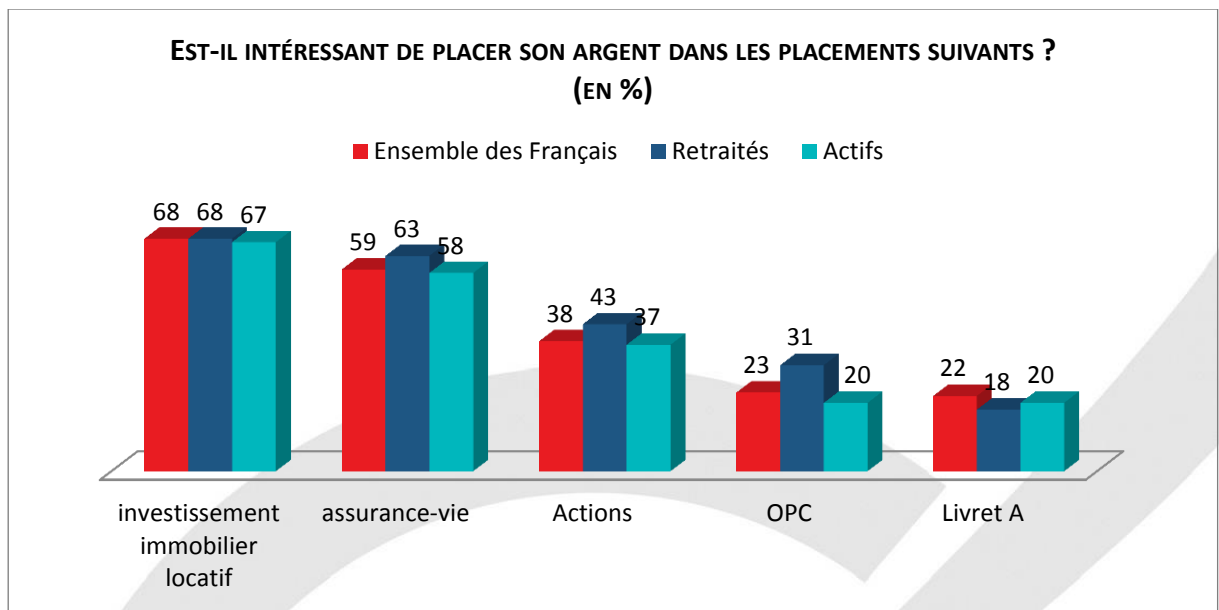
### LES RETRAITÉS AIMENT LA PIERRE

Les retraités estiment à 68 % qu'il est intéressant d'investir dans l'immobilier locatif. En 2015, près de 3 retraités sur 4 étaient propriétaires de leur résidence principale dont 69 % en qualité de propriétaires non accédant (propriétaires n'ayant plus de charges d'emprunts à rembourser). Par ailleurs, plus de 20 % des retraités détiennent d'autres biens immobiliers (résidence secondaire, un logement donné en location, ou logement vacant...). L'immobilier attire les retraités car, aux yeux des Français, ce placement, permet de préparer sa succession. L'immobilier en raison de sa forte appréciation ces vingt dernières années est jugé comme un bon placement même s'il n'est pas liquide et même si son taux de rendement demeure modeste.

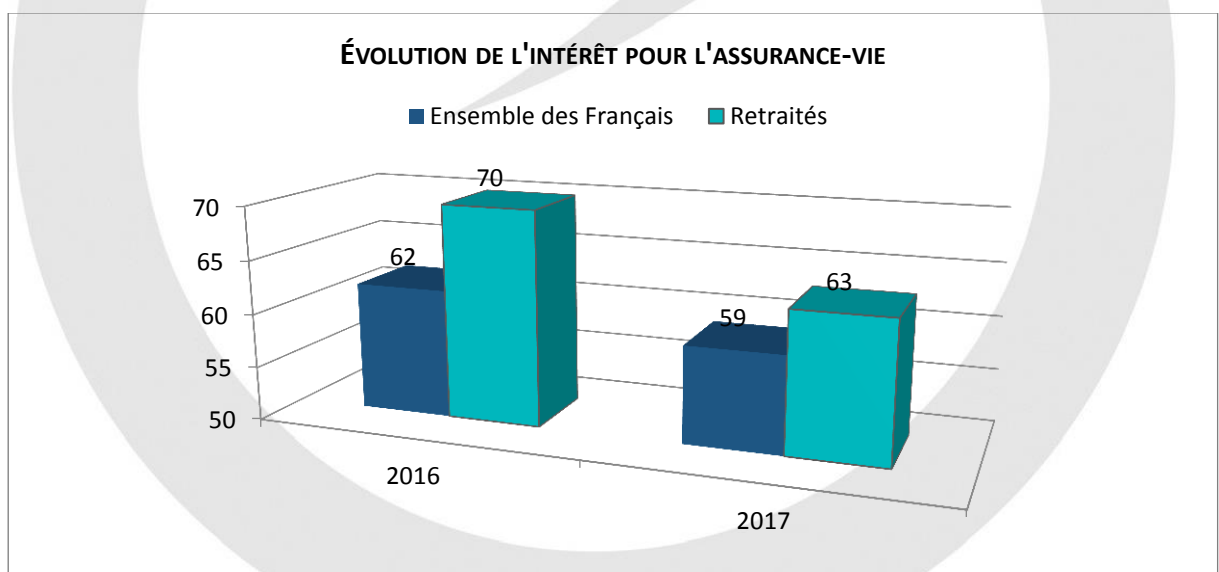


### L'ASSURANCE VIE RESTE LE PREMIER PLACEMENT FINANCIER DES RETRAITÉS

L'assurance-vie est le placement clé des seniors. Plus de 42 % des 65 ans et plus disposaient, début 2015, un contrat d'assurance-vie, selon l'étude patrimoine de l'INSEE. Le taux de détention retombe à 36,5 % au sein la population totale. L'assurance-vie offre la possibilité pour les seniors et les retraités d'épargner tout à la fois dans l'optique de compléter leurs revenus et d'organiser une donation ou une succession. Le taux d'épargne des seniors et des jeunes retraités étant nettement supérieur à la moyenne nationale, il est assez logique qu'ils plébiscitent ce produit.

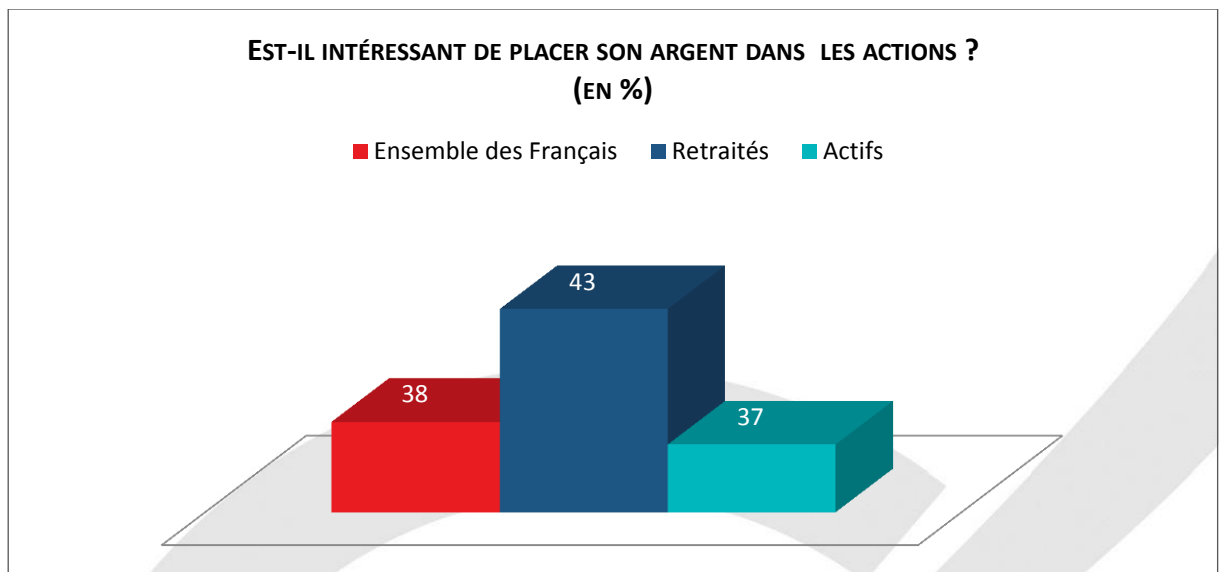


Ce placement, cité avant l'immobilier locatif dans notre précédente enquête, a légèrement reculé cette année. Une baisse qui tient fort probablement du débat sur la Loi Sapin II qui prévoyait le blocage des contrats en cas de crise grave et de la diminution des rendements servis sur les fonds euros. Pour autant, ce produit demeure la référence pour 63 % des retraités, et conserve sa place de premier produit financier.



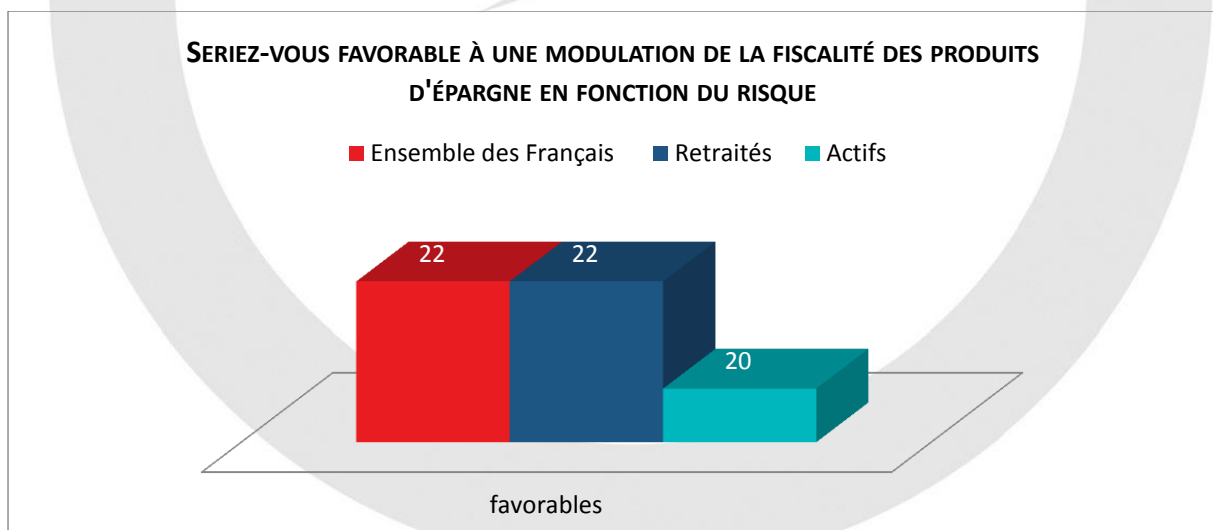
## LE RETOUR DES ACTIONS

Les actionnaires individuels se trouvent majoritairement chez les seniors, par culture et par temps. Il n'est pas étonnant que les retraités soient plus nombreux que l'ensemble de la population à juger que les actions constituent un placement intéressant (43 % contre 38 %).



### LES ACTIONS OUI MAIS DE LÀ À ENCOURAGER LE RISQUE NON !

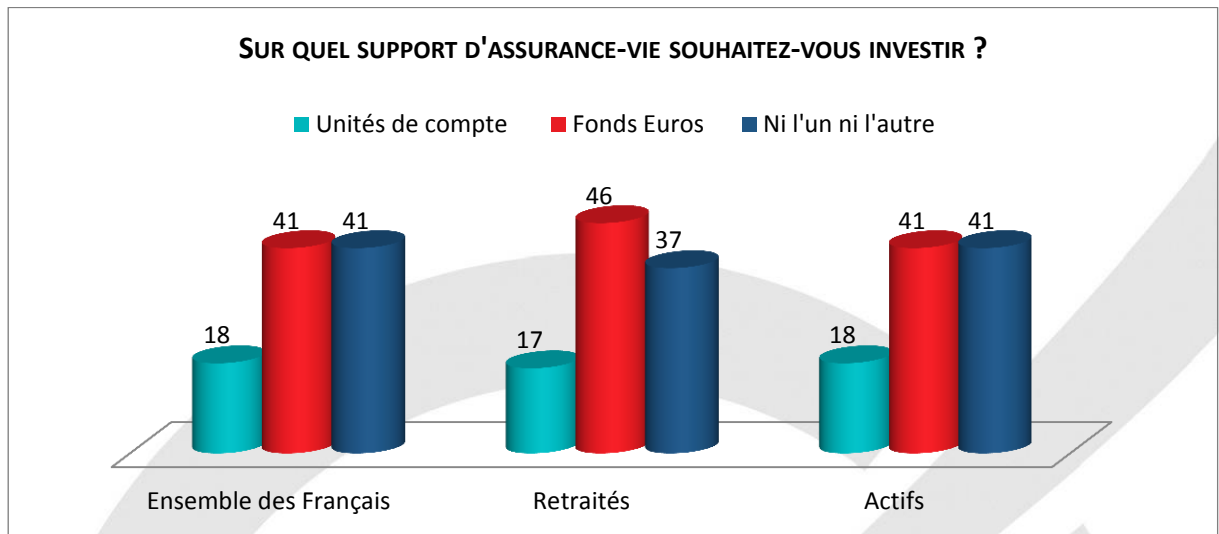
Les retraités à l'unisson de la population sont opposés à une modulation de la fiscalité en fonction du risque. Ils ne sont que 22 % à penser qu'il serait souhaitable de réduire la taxation des produits les plus risqués (actions, unités de compte par exemple) et d'augmenter les prélèvements sur les produits sans risque (obligations, livrets). Les Français craignent la fin de l'exonération fiscale des livrets réglementés. Ils ne se résignent à la prise de risques que contraints et forcés. Il n'y a pas de véritable appétence en la matière.



### UNE NETTE PRÉFÉRENCE POUR LE PLACEMENT SÛR

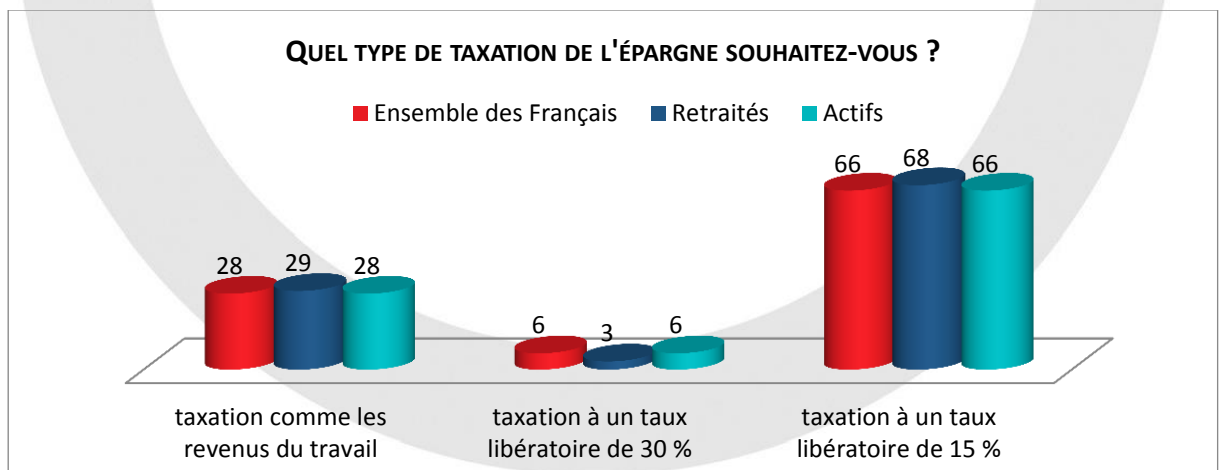
La recherche, par les retraités, de la sécurité se manifeste de manière encore plus grande à travers l'examen de leurs préférences en matière d'assurance-vie. Ainsi, le fonds euros présenté comme un placement permettant la garantie du capital mais avec un très faible rendement devance les unités de comptes plus nettement que pour l'ensemble des Français. 46 % des retraités contre 41 % des Français privilégient les fonds euros. L'idée de la

sécurisation des placements en fonction de l'âge est intégrée. Elle a conduit bien souvent à une sur-sécurisation.



#### LA TAXE À 30 % RESTE À EXPLIQUER

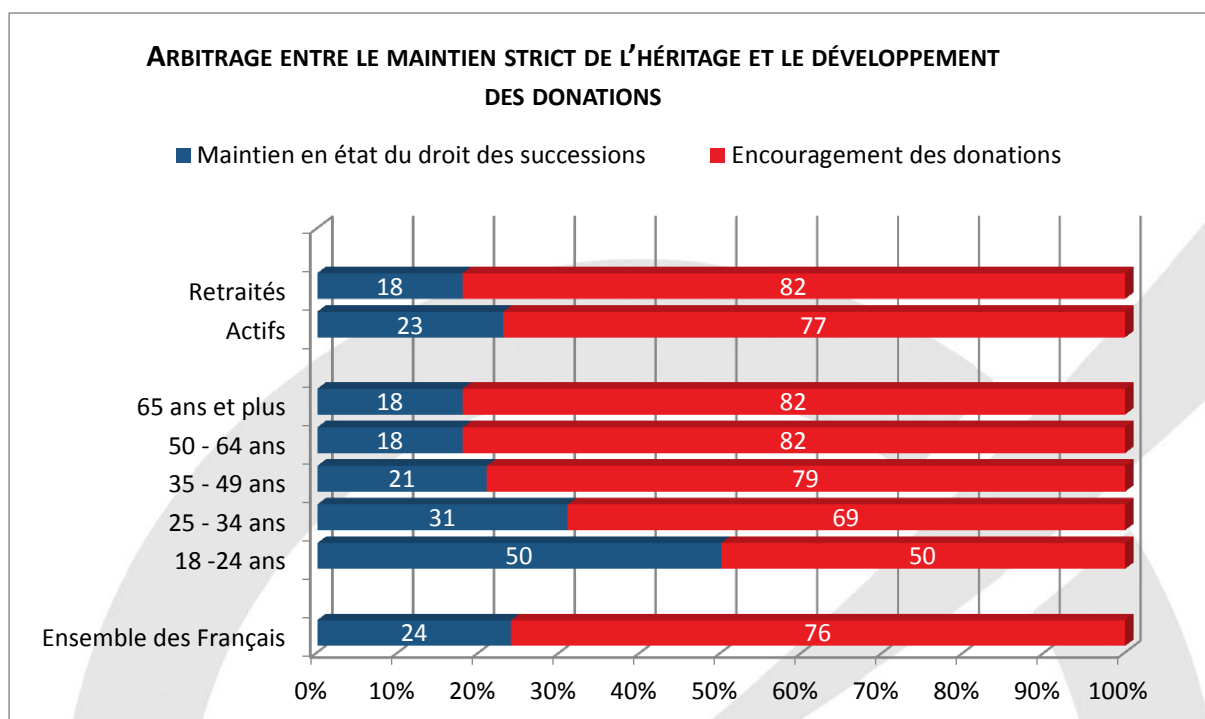
La proposition de taxation des revenus de l'épargne à 30 % n'est pas populaire chez les retraités. Seulement 3 % d'entre eux jugent cette mesure souhaitable quand 29 % lui préfèrent le maintien de l'assujettissement des revenus de l'épargne au barème de l'impôt sur le revenu. Les retraités ne sont pas opposés au système de prélèvement libératoire mais à condition que le taux soit de 15 %. Il est probable que les sondés n'aient pas perçu que le taux de 30 % englobait les prélèvements sociaux. Par ailleurs, les personnes non imposables à l'impôt sur le revenu seront perdantes avec la taxe à 30 %, même si le nombre d'épargnants parmi cette catégorie est assez réduit.



#### TRANSMISSION DU PATRIMOINE : LE RECOURS À LA DONATION PRIME AVEC L'ÂGE

Le choix de la donation du vivant s'impose pour les retraités qui souhaitent maîtriser et apaiser la transmission de leur patrimoine à leurs proches. Ils sont ainsi 82 % à se prononcer en faveur d'incitations destinées à encourager le recours à ce dispositif. Sur cette question, seuls les 18-24 ans semblent ne pas s'être fait une religion. Dès 25 ans, la donation prend largement le dessus. Les Français veulent régler, de plus en plus

fréquemment, leur succession de leur vivant. Il y a un réel changement de mentalité par rapport aux générations précédentes.



*\* À la demande du Cercle de l'Épargne et d'Amphitéa, le Centre d'Études et de Connaissances sur l'Opinion Publique (CECOP) a conduit une étude sur les Français, la retraite et l'épargne.*

*L'enquête a été réalisée sur Internet du 7 au 10 février 2017 auprès d'un échantillon de 1 001 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le terrain d'enquête a été confié à l'IFOP.*

Retrouvez toutes les informations concernant le Cercle sur notre site :  
[www.cercedelepargne.fr](http://www.cercedelepargne.fr)

Sur le site vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

**Le Cercle de l'Épargne**, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

**Le conseil scientifique du Cercle** comprend **Robert Baconnier**, ancien Directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Philippe Brossard**, chef économiste d'AG2R LA MONDIALE, **Jean-Marie Colombani**, ancien Directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Paul Fitoussi**, professeur des universités à l'IEP de Paris, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, **Christian Gollier**, Directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et Directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **François Héran**, Directeur de recherche à l'INED et Ancien Directeur du département des sciences humaines et sociales de l'Agence Nationale de la Recherche, **Jérôme Jaffré**, Directeur du CECOP, **Florence Legros**, Directrice Générale de l'ICN Business School de Nancy ; **Jean-Marie Spaeth**, Président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et Président de Thomas Vendôme Investment.

Ce dossier est une publication du Cercle de l'Épargne.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

**Contact relations presse, gestion du Mensuel :**

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

[slegouez@cercedelepargne.fr](mailto:slegouez@cercedelepargne.fr)



AG2R LA MONDIALE

